

À Saint-Sulpice, entre halage et bocage

En rando. Huitième volet de notre série d'été consacrée aux randonnées, en Mayenne. À Saint-Sulpice, faites une boucle entre chemin de halage et bocage mayennais.

Garez-vous sur le parking de l'église de Saint-Sulpice. Le circuit commence là, dans le petit bourg de la charmante et fleurie commune déléguée de La Roche-Neuville. Il faut descendre la route vers Château-Gontier, plusieurs dizaines de mètres, et prendre à gauche, au niveau de la croix, vers le ruisseau d'Oliveau. Le balisage jaune indique la route à suivre. Vous pénétrez dans un sillon, au milieu du bocage, et descendrez de 30 mètres.

Ce sillon de terre, puis empierré, mène à une voie communale. Suivez-la jusqu'au prochain croisement. Il faudra emprunter le ponton, au-dessus de l'Oliveau, puis bifurquer à gauche.

Deux écluses

Sur le tracé, on entend, ici et là, les grillons striduler et les poules d'eau piailler. Il n'y a qu'à suivre le chemin de terre, ruisseau sur la gauche et haies sur la droite, et profiter du calme environnant. Au sol, les crottins montrent que des gens se sont adonnés à la randonnée à cheval. Les fougères des bas-côtés ont grillé, avec la canicule passée. Dans les champs, les maïs poussent encore et le blé coupé a laissé place aux mauvaises herbes. Arrivé devant la ferme du Parc, il faut prendre la route goudronnée, sur la droite.

Après 600 mètres, au petit carrefour, tournez à gauche vers l'écluse de Neuville. Vous devrez la contourner puis garder votre gauche, ensuite,



Pour avancer sur le circuit de Saint-Sulpice, il faudra laisser derrière vous l'écluse de Neuville.

| PHOTO : TIMOTHÉE GIGAN SANCHEZ

pour retrouver les bords de la Mayenne et son chemin de halage, direction le Moulin de la Rongère. Le coin est agréable : écluse, halte équine, coutellerie d'exception et crêperie offrent leurs services aux nombreux passants. Mais il faut partir, sur ledit chemin de halage, et le suivre pendant 2,5 kilomètres.

Ne dit-on pas, en patois mayennais, que le temps « s'embernaudit » ? C'est en tout cas le cas, sur cette randonnée. Les mouettes s'en vont, le

ciel s'assombrit, le vent se lève et, bientôt, l'orage au-dessus fait tomber la pluie. Tant pis, couvert de son plus bel imperméable, il faut poursuivre sur le halage... au risque d'être « trempé-guené ». Entre les éclairs, observez sur la gauche quelques jolies fermes ou la trentaine de vaches Blonde d'Aquitaine, tandis que, de l'autre côté, la Mayenne est bordée par des haies bocagères bien entretenues.

Le bruit de l'eau qui tombe sur la rivière rend la marche plutôt poéti-

que. Vous atteignez l'écluse du Moulin de la Rongère et son gîte. Là, retrouvez la route qui monte, sur votre gauche. Il n'y aura plus qu'à la suivre, jusqu'au bourg de Saint-Sulpice, en profitant de la vue dégagée, au loin, sur le château de la Rongère.

Timothée GIGAN SANCHEZ.

Renseignements et commande de topo-guides sur mayenne.ffrandonnee.fr



À l'écluse de Neuville, la vue sur le Rocher, sur l'autre rive de la Mayenne, sent encore le bon parfum des vacances.

| PHOTO : TIMOTHÉE GIGAN SANCHEZ

Une randonnée « familiale et fréquentée »

Alain Guéguen présente les endroits à voir lors de cette randonnée, notamment les deux moulins de la Rongère et de Neuville.

« Cette randonnée, familiale et fréquentée, bénéficie de la rivière Mayenne, introduit Alain Guéguen, président du Comité mayennais de la randonnée pédestre. Elle débute à Saint-Sulpice, un village sympathique, fleuri, avec une belle église et même un beau cimetière. »

Le topo-guide dédié du Comité propose deux possibilités de parcours, « avec une partie plus courte qui passe par le manoir de l'Ermitage, note le président. Au lieu de faire 6,5 km, on peut ne faire que 3 km ».

Deux anciens moulins

Sur le « grand » parcours, long de 6,5 km (pour environ 2 h 30 de marche), ce sont les deux anciens moulins qui interpellent. « Celui de la Rongère est assez impressionnant, avec sa digue, note Alain Guéguen. L'autre moulin de Neuville rappelle qu'il existait là un petit village, où logeaient les mariniers qui remontaient la rivière avec leurs chevaux, avant la vapeur. »

Enfin, c'est le château de la Rongère, visible en fin de parcours, qui peut



Le bocage mayennais est présent, sur toute une partie du circuit.

| PHOTO : TIMOTHÉE GIGAN SANCHEZ

complémenter la randonnée, « avec éventuellement une visite du parc ».

2 h 30 C'est la durée estimée de cette randonnée de 6,5 km, en prenant le temps d'observer les alentours. Ce temps peut être réduit ou au contraire rallongé, selon l'envie. « Les gens peuvent, par exemple, s'arrêter boire un verre, à l'écluse de Neuville », sourit Alain Guéguen.

T. G. S.